# Prévention des Risques Domestiques

# Travailler en Sécurité au Domicile d’un Particulier

# Prévention des Risques Professionnels.

**Objectif pour cette activité : Prévenir et maitriser les risques professionnels dans le secteur du service à la personne**

**Niveau : Facile**

**Durée de Réalisation : 7 heures.**

**Les risques professionnels dans le, secteur de l’aide à la personne.**



Le secteur de l’aide à la personne représente aujourd’hui près de 2 millions de travailleurs. Les tâches à risque sont diverses : entretien du logement, aide aux courses, élaboration des repas, aide à la toilette. Environ la moitié des heures travaillées sont effectuées dans le cadre de l’emploi direct (au service de particuliers employeurs).

Les professionnels de l’aide à domicile sont exposés à différents risques, fonction du travail à effectuer et de l’environnement de travail :

* Accidents et pathologies liés à l’aide au transfert des bénéficiaires et à la manutention de charges ;
* Charge émotionnelle liée aux relations avec les bénéficiaires et leur entourage ;
* Chute de plain-pied et de hauteur ;
* Risques liés aux fréquents déplacements professionnels d’un domicile à l’autre ;
* Risques infectieux par contact avec des personnes malades, du linge ou des objets souillés ;
* Risques chimiques liés aux produits d’entretien (nettoyage) ;
* Trouble musculo-squelettiques et risques psychosociaux.

**Conduite à tenir pour l’ADVF**